

CONTRAT 35
N/REF : 5/10/2025 0H05 C:000084 I:00159
V/REF : CONTRAT N°230 DU 24/12/2010

**SDC '269 Avenue Jean Jaures'
C/O CORNEILLE SAINT MARC
179 AVENUE JEAN JAURES
B.P.346
69150 DECINES**

IMMEUBLE : 269 JEAN JAURES 19T
269 AVENUE JEAN JAURES
69150 DECINES CHARPIEU

Saint Priest, le 04 Novembre 2025

ADRESSE : PUIT REJET
Motif de la demande : REDEVANCE ANNUELLE
Donneur d'ordre : M. N. DELAGE

INTERVENTION REALISEE LE 03/11/2025

POMPAGE ET CURAGE DU PUIT DE REJET AU CONTROLE D'ECOULEMENT DU PUIT AVEC
INSPECTION CAMERA
MISE A DISPOSITION D'UN CAMION POMPE HYDROCUREUR 19T AVEC SON PERSONNEL

1 FOIS/AN

FACTURATION : :
la redevance sera facturée 1 fois l'an a l'issue de chaque intervention et
payable a 45j a réception de facture.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P \left(0,15 + 0,85 \frac{ICHTrev-TS1'}{ICHTrev-TS1} \right)$$

P' : Prix révisé H.T.
P : Prix contractuel H.T.
ICHTrev-TS1 : L'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE, connu a la daite d'effet du Contrat

ICHTrev-TS1' : Le dernier indice connu a la date de révision

Date de derniere révision des prix : 1/01/2025

Prix de base du contrat : 1000,00

Indice ICHTrev-TS1 Mois de l'indice de base : 07/2010 Valeur : 102,4
Mois de l'indice de révision : 12/2024 Valeur : 142,8

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	Curage Puit Rejet/Inspection Caméra	1/AN	1338,00	1338,00
TOTAL H.T.				1338,00
T.V.A. a 10,00%				133,80
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>1471,80</u>

Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN